



Communiqué de presse

Plus d'1 milliard de taxes en plus : ce sont des centaines de brasseries en moins sur l'ensemble du territoire !

24 octobre 2024, Paris - Brasseurs de France dénonce les augmentations de taxes pour plus d'un milliard d'euros votées en commission des affaires sociales hier soir. Ces dernières conduiraient à la fermeture de centaines de brasseries !

Ces amendements reviendraient à doubler la fiscalité sur la bière. Cette décision impactera directement l'ensemble de la filière brassicole (producteurs d'orge et de houblon, malteurs, verriers, ...) et pénalisera les consommateurs. C'est un coup de massue pour toutes les brasseries et le secteur dans son ensemble notamment les cafés, hôtels et restaurants déjà fragilisés !

Depuis 4 ans, nos entreprises font face à de nombreuses difficultés économiques liées à la fois aux conséquences de la crise sanitaire et à la situation inflationniste qui ont conduit à une augmentation des coûts de production de 30% à 50% (bouteilles, canettes, électricité, gaz...). **Ces nouvelles taxes vont définitivement compromettre la viabilité économique des acteurs du secteur brassicole présents sur l'ensemble du territoire.**

« Alors qu'une brasserie cesse son activité chaque semaine, ces augmentations viendront amplifier ce phénomène » s'inquiète Magali Filhuc, Déléguée générale de Brasseurs de France.

« Notre filière qui représente 130 000 emplois ne peut être une variable d'ajustement budgétaire. Les arguments avancés en matière de prévention sont un leurre : seules des mesures de prévention ciblées peuvent lutter efficacement contre les comportements à risque. »

Brasseurs de France appelle les Députés à ne pas voter ces amendements délétères pour les 2500 brasseries et leurs emplois sur tout le territoire français !

Brasseurs de France

Brasseurs de France, fondé en 1878, est le syndicat professionnel de la brasserie française. Il représente plus de 98% de la production française de bière et a parmi ses membres 96% de PME/TPE. Il fédère les brasseries artisanales, historiques, familiales qui génèrent plus de 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres 2020).

Secteur agro-alimentaire majeur par son poids économique de l'amont (orge et houblon) à l'aval (grande distribution, cafés et restaurants), les activités liées à la filière représentent 130 000 emplois pour un chiffre d'affaires total de 15 milliards €.

Contact presse

Caroline Wilz – caroline.wilz@comfluence.fr – 06 42 48 27 25

Charles Collet – charles.collet@comfluence.fr - 06 68 69 00 99